



un syndicat  
au service  
des territoires

**Morbihan énergies**

27 rue de Luscanen  
CS 32610  
56010 VANNES CEDEX

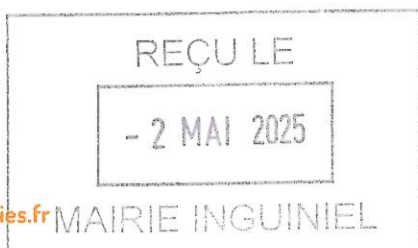
[morbihan-energies.fr](http://morbihan-energies.fr)

Tél : 02 97 62 07 50

Fax : 02 97 63 68 14

[contact@morbihan-energies.fr](mailto:contact@morbihan-energies.fr)

• Certifié ISO 50001 - Management de l'énergie •



Vannes, le 17 avril 2025

Monsieur Jean-Louis LE MASLE  
Maire  
1 rue Louis Le Moënic  
56240 INGUINIEL

Objet : Avis de Morbihan énergies – Modification n°1 et 2 du PLU – Arrêt du projet – Consultation des PPA

Monsieur le Maire,

Le projet de modification n°1 du PLU n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

A la lecture des documents présentant la modification n°2, il ressort une bonne prise en compte des enjeux énergétiques.

La création d'un article relatif à l'Energie dans les dispositions générales du règlement est pertinente et donne une portée plus large et transversale à cette question.

La conception de bâtiments bioclimatiques qui est imposée apporte une réponse à la recherche de performance et sobriété énergétique. L'incitation à équiper les bâtiments publics de capteurs et de systèmes de pilotage pourrait être ajoutée. En effet cette instrumentation assurerait l'efficacité énergétique en donnant la possibilité de consommer au moment le plus judicieux (quand il y a des usages ou quand le prix de l'énergie est bas).

L'obligation de produire à partir des EnR pourrait se traduire dans le secteur OAP n°10 par la mise en place d'un dispositif d'autoconsommation collective qui permettrait de couvrir les nouveaux besoins y compris ceux du futur centre de secours et les besoins actuels (CTM, habitat individuel, ...) en assurant une boucle locale.

Par ailleurs, le développement de ce nouveau secteur pourrait contraindre l'installation d'un éclairage public pilotable à distance afin d'en permettre une gestion intelligente (abaissement, détection, programmation, allumage à la demande, ...). Cela permettrait de réaliser des économies d'énergies et financières tout en assurant la sécurité des lieux.

Le nouveau secteur d'urbanisation est desservi par un poste de transformation qui aujourd'hui n'est pas saturé. Néanmoins, sa taille ne permettrait pas d'envisager une mutation en cas de besoins d'alimentation électrique plus importants. Au regard des différents équipements publics situés à proximité et dans un contexte général de densification pouvant entraîner de nouvelles consommations, il serait prudent de prévoir une réserve pour l'installation d'un équipement de type poste de transformation.

Sachez que l'équipe de Morbihan Energies se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la réflexion ou dans la réalisation de vos projets énergétiques (pilotage, production, stockage).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Gwenn Le Nay  
Président de Morbihan énergies  
Maire de Piouay

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large loop and a final upward stroke.